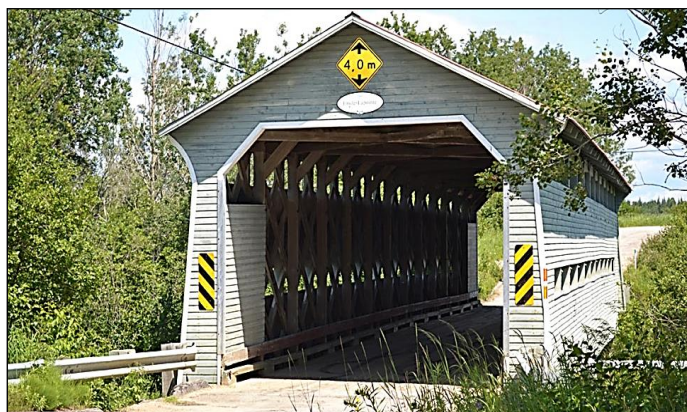




LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition mai 2021



Crédit photo : Nancy Guimont



Crédit photo : Roger Langlais



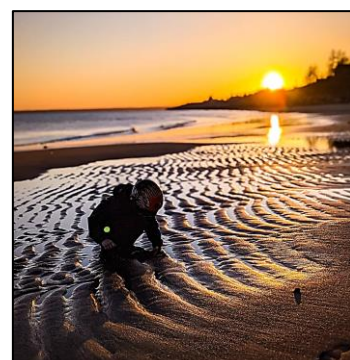
Crédit photo : Lise Audet



Crédit photo : Mylène Lessard



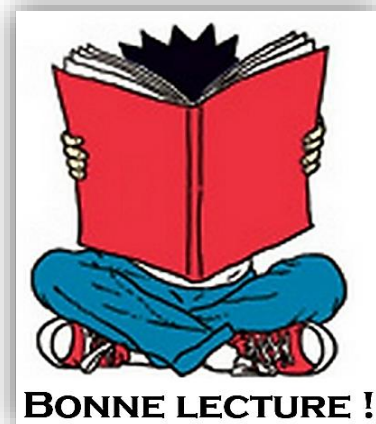
Crédit photo : Guillaume Ruel



Crédit photo : Edith Corbeil

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	7
PHOTOS RECHERCHÉES.....	7
FÊTE DES MÈRES	8
BUREAU FERMÉ	8
OFFRE D'EMPLOI	8
SERVICE DES LOISIRS	9
POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A.....	14
SERVICE D'URBANISME	18
TRAVAUX PUBLICS.....	19
JEUX - DIVERTISSEMENT	21
ANNONCES	22
MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T	24
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	25
MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS.....	26
SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE	27
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	28
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2021.....	29
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	30
TABLE DES MARÉES	31
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	32
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	32
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	32



Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !



Tel que vous l'avez appris dans le dernier *Cacardeur*, M. Serge Deschênes a quitté son poste de maire, et ce, pour des raisons très viables qui sont personnelles et familiales. Il est maintenant nouveau citoyen de Baie-Comeau avec sa conjointe, Johanne.

Remerciements à M. Serge Deschênes pour son excellent travail en sa qualité de rassembleur, ayant su concerter les différents intervenants : conseillers, fonctionnaires et les intervenants gouvernementaux pour en arriver à des ententes dans différents dossiers dont celui de l'érosion des berges.

Nous aurons la chance de nous revoir à la première pelletée de terre des travaux, en compagnie de la mairesse et tous les maires qui ont travaillé à l'aboutissement de ce projet dans les vingt (20) dernières années.

Alors, c'est avec plaisir que je reprends le flambeau. Je serai donc votre maire jusqu'aux élections du 7 novembre prochain. Cette période de sept (7) mois me permettra de faire mes classes et de décider si je poserai, par la suite, ma candidature pour un mandat complet.

Le mois d'avril fut également le moment pour notre superviseure en loisirs et culture, Madame Joëlle Bernier, de quitter son poste, le 23 avril dernier. Cette décision a été prise, à la suite d'une opportunité qui lui a été offerte en tant que chargée de projet au sein de la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan. Nous aurons certainement la chance de travailler sur des projets avec Madame Bernier dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Nul doute que ce départ est une perte importante pour la communauté, et nous tenons à remercier sincèrement Madame Bernier pour les excellents services et son professionnalisme qui ont permis de faire évoluer le secteur

des loisirs et culturel de la municipalité. Nous lui souhaitons plein de succès dans ces nouveaux projets.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions traitant de certains sujets d'intérêt public, prises par le conseil lors de la session ordinaire du 12 avril 2021 et de la session spéciale du 15 avril 2021, tenues à huis clos et en mode visioconférence.

COVID-19 : Comme vous l'avez constaté, nous sommes repassés en zone orange. Les résultats des derniers temps nous prouvent que nous ne sommes pas à l'abri d'une éclosion encore plus grande. C'est pourquoi, j'incite les gens à la prudence et à éviter les rassemblements multiples à l'intérieur des chalets et des résidences.

Présentement, la campagne de vaccination de masse a pris une vitesse de croisière, et s'est même accélérée au Québec. Notons que la Côte-Nord figure parmi les régions en avance dans le processus. Donc, somme toute, ce sont de bonnes nouvelles, mais qu'il faut accueillir avec réserve et prudence afin de ne pas risquer de faire marche arrière.

Un effort considérable, mais pour des jours meilleurs.

FINANCES : Mme Geneviève Arsenault, du bureau Mallette C.A., a présenté et expliqué, par vidéoconférence, le rapport financier 2020 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes (*consolidé avec la Société de Développement*) ainsi que le rapport du vérificateur. Un rapport détaillé vous sera présenté dans un prochain *Cacardeur*.

Voici maintenant un résumé des principales dépenses et engagements de crédit autorisés au courant du mois d'avril 2021.

- L'offre de services de la **Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval** a été acceptée afin de planifier et réaliser la caractérisation initiale du benthos (2021). Et, aussi de planifier le suivi biologique (sur 5-6 ans) au site de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes afin de répondre aux exigences des autorisations environnementales. Pour un coût total de 74 000 \$, plus les taxes.
- Nous avons autorisé un don de 200 \$ au « **Gala Méritas** » **2021 de l'école secondaire Serge-Bouchard** tout en répondant à trois (3) critères dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- Être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ;
 - Avoir une amélioration significative sur le plan académique ;
 - Être impliqué dans le milieu scolaire.
- Nous allons procéder à l'achat de cinquante-six (56) délinéateurs avec accessoires auprès de **Signalisation Lévis**, au coût de 858,20 \$ plus les taxes et le transport. Ceux-ci seront installés de chaque côté de la route dans le secteur de la savane.
 - Nous avons accordé une aide financière de 500 \$ à **l'école Les Dunes** de Pointe-aux-Outardes pour l'achat de stations de travail extérieures pour les élèves.
 - Nous allons participer au projet de **collection d'écussons road trip Côte-Nord** en faisant imprimer trois mille (3000) écussons représentant la municipalité de Pointe-aux-Outardes, au coût de 1 595 \$, plus les taxes. Ils seront remis gratuitement aux visiteurs et touristes dans différents kiosques et points de distribution.
 - Nous avons accepté l'offre de la **Coopérative de solidarité Gaïa** pour l'implantation et l'entretien des quatre (4) bacs de culture comestible au coût de 1 149,75 \$, taxes incluses. Une mise à niveau de ceux-ci sera faite par les employés municipaux.
 - Nous avons mandaté **ImageXpert** pour la refonte du site web de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, au coût de 12 100\$, plus les taxes.

Enfin, les travaux préparatoires de recharge sont déjà débutés au site de Manic 2 où le matériel sera tamisé et préparé pour le transport vers la rue Labrie. Je fais appel à la patience des résidents, car, il y aura environ 200 à 225 voyages de camion par jour, soit environ 20 000 voyages au total pour transporter les 350 000 tonnes de matériel de recharge, et ce, sur une période allant de 80 à 100 jours ouvrables entre le 1er juin et le 30 décembre 2021.

Nous avons eu confirmation que la sécurité sera de mise, l'entrepreneur Jean Fournier inc. en fait une de ses priorités. La Sûreté du Québec sera présente et des radars pédagogiques seront installés. Le ministère des Transports est également conscient qu'il y aura des travaux de réparation à effectuer au chemin Principal.

Soyez vigilants, et surtout courtois en particulier avec les touristes et les visiteurs qui seront nombreux cet été.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Julien Normand

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE DEUXIÈME VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES EST DÛ LE 20 JUIN PROCHAIN

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.

TROUVEZ LES 7 DIFFÉRENCES



RÉPONSE À LA PAGE : 30

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :

***Lundi, le 10 mai 2021
à 19h30***



**La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique.
Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.**



**Vous avez des questions pour le conseil municipal ?
Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :**

danialh@pointe-aux-outardes.ca

PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.



Merci à Mme Nancy Guimont, M. Roger Langlais, Mme Lise Audet, Mme Mylène Lessard, M. Guillaume Ruel et Mme Edith Corbeil pour les photos publiées ce mois-ci.

**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

FÊTE DES MÈRES



Cette année, la **Fêtes des mères** est célébrée **dimanche, le 9 mai**.

Prenez le temps de communiquer avec votre mère, votre grand-mère.

Dites-lui que vous l'aimez et que vous pensez à elle. Demandez-lui si tout va bien. Assurez-vous qu'elle est en sécurité et qu'elle ne manque de rien.

BUREAU FERMÉ

Lundi, 24 mai

Prenez note qu'en raison du congé de la fête des Patriotes nos bureaux seront fermés.

Bon congé à tous !



OFFRE D'EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI PLACE DU MARCHÉ MARCHÉ PUBLIC DE POINTE-AUX-OUTARDES

1 poste de surveillant (e) en loisirs

Accueil et informations
Mise en application des règles sanitaires
Travail à l'extérieur

Envoie ton CV à loisirs@pointe-aux-outardes.ca

Date limite pour le dépôt de candidature 14 mai 2021

SERVICE DES LOISIRS

Mai, le printemps hâtif nous fait grâce de sa présence pour le grand bien de tous !

DÉPART : Je tenais à vous aviser que j'ai remis ma démission au cours des dernières semaines. Lorsque vous lirez ces lignes, je ne serai déjà plus en poste pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

En effet, je me suis fait offrir un poste à la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan que je n'ai pu refuser. Je tiens à vous dire que j'ai adoré les dernières années, et fait du mieux que je pouvais pour vous proposer une offre en loisirs et culture ainsi qu'une Politique familiale et M.A.D.A des plus représentatives de vos besoins.



Merci d'être une municipalité aussi dynamique, avec des gens impliqués et passionnés. Je garde de bons souvenirs de mes dernières années passées avec vous ! Merci de m'avoir fait confiance et d'avoir embarqué dans mes projets ! Je souhaite bon succès à la personne qui sera nommée à titre de superviseur(e) des loisirs et de la culture pour la municipalité.

ACTIVITÉS : En raison de la zone orange qui couvre l'ensemble du territoire nord-côtier, aucune activité ne se tient présentement au Centre des loisirs. Merci de votre compréhension.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis entre 17 h 30 et 19 h 30. Certaines mesures sont en vigueur et obligatoires : trois (3) personnes à la fois, port du masque, lavage des mains, distanciation sociale et signature du registre. Nous invitons la population à rapporter livres, revues, jeux de société et casse-têtes empruntés. Aucun frais de retard ne sera exigé.



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2021 :

Dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole*, de manière différente et adaptée en lien avec la pandémie, la municipalité a décidé de souligner l'apport de toutes les personnes impliquées de façon bénévole, et qui rendent notre magnifique municipalité des plus dynamiques et rayonnantes qui soit !

Encore une fois merci à tous les bénévoles des différents comités actifs au sein de notre communauté.



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Bibliothèque municipale• Cercle des fermières de Pointe-aux-Outardes• Chorale Les Buissons• Club des amis randonneurs de Pointe-aux-Outardes (C.A.R.P.O)• Club F.A.D.O.Q de Pointe-aux-Outardes• Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U)• Comité de balle-molle• Comité de ski de fond• Comité des loisirs• Comité des pompiers volontaires• Comité de soccer | <ul style="list-style-type: none">• Comité municipal de la sécurité civile• Comité P.S.P.S• Comité VTT• Conseil d'établissement de l'école Les Dunes• Fabrique Les Buissons• Fabrique de Pointe-aux-Outardes• Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T• Parc nature de Pointe-aux-Outardes• Politique familiale et M.A.D.A• Résidence St-Joseph• Troupe intergénérationnelle Art'Scène |
|--|---|



Voici les douze (12) bénévoles qui ont remporté un prix de participation attribué au hasard parmi tous nos bénévoles :

- | | |
|--|--|
| - Lisette Bouchard (Comité P.S.P.S) | - Gaston Lévesque (Comité des loisirs) |
| - Sandra Boulianne (Maison des jeunes) | - Rosaire Marin (C.A.R.P.O) |
| - Simon Canuel (Comité de soccer) | - Roxanne Roy-Morin (Comité de soccer) |
| - Jean-Guy Chamberland (Fabrique PAO) | - Jean Sinclair (Comité des pompiers) |
| - Maryse Desjardins (F.A.D.O.Q) | - André St-Gelais (F.A.D.O.Q) |
| - Denise Fleurant (C.C.U) | - Laydia Warren (Art'Scène) |

PARCS : Tous les parcs, aires de repos et toilettes chimiques de la municipalité sont munis de gel désinfectant pour les mains. Nous vous demandons de laver vos mains avant et après la fréquentation des parcs sur le territoire.



Une responsabilité partagée entre la municipalité et les usagers pour la désinfection et les mesures sanitaires en vigueur émises par la santé publique. Référez-vous à l’affichage sur place. Vous pouvez aussi consulter nos parcs et espaces verts qui sont répertoriés sur notre territoire en cliquant sur le lien suivant :

<https://notyss.com/parcometre/publicMap/publicMap.jsp?idEntity=967>

POLITIQUE DE LOISIRS ET DE CULTURE :



Le comité est à l’œuvre depuis sa mise sur pied et le plan d’action est bel et bien commencé. Pour soumettre vos idées, suggestions et commentaires, n’hésitez pas à communiquer par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca

Vous pouvez consulter la politique sur le site web de la municipalité sous l’onglet *Loisirs et culture*.

MARCHÉ PUBLIC :

Le *Marché public* sera de retour à **la Place du Marché du Portail d’entrée du 26 juin au 12 septembre prochain**, et ce, au grand bonheur du public, des producteurs et des artisans.

Les samedis entre 10 h 00 et 14 h 00. Afin de prioriser les producteurs (agricoles, horticoles ou autres) et artisans (produits faits à la main) de notre municipalité. Nous les invitons dès maintenant à procéder à leur réservation de kiosque en communiquant avec Mme Johanne Comeau au bureau municipal au 418-567-2203 poste 0 ou par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca.

Nouveauté : Les dimanches, entre 10 h 00 et 14 h 00, seront pour les représentants/représentantes de produits divers (Tupperware, Norwex ou autres) ou les organismes pour effectuer des campagnes de financement.



Les représentants/représentantes et/ou les organismes de notre municipalité sont invités à procéder à leur réservation de kiosque dès maintenant aux coordonnées mentionnées ci-haut.

Dès le 1^{er} juin les réservations seront ouvertes pour les autres municipalités de la Manicouagan afin de combler les kiosques toujours disponibles, s'il y a lieu.

Nous tentons cette option, cette année, afin de dynamiser le secteur le plus possible. Nous suivrons et ferons appliquer les mesures sanitaires imposées par la santé publique. Référez-vous à l'affiche sur place.

**MARCHÉ
PUBLIC DE
POINTE-AUX-
OUTARDES**

Réservation des kiosques
pour la saison 2021

Tout le mois de mai
Résidents de Pointe-aux-Outardes

À compter du 1^{er} juin 2021
Tous les résidents de la
Manicouagan

**MARCHÉ PUBLIC: ENTRE LE 26
JUIN ET LE 12 SEPTEMBRE 2021**
LES SAMEDIS:
**POUR LES PRODUCTEURS ET
ARTISANS**

**NOUVEAUTÉ
LES DIMANCHES
POUR REPRÉSENTANT.E.S DE
PRODUITS ET/OU ORGANISMES POUR
CAMPAGNE DE FINANCEMENT**



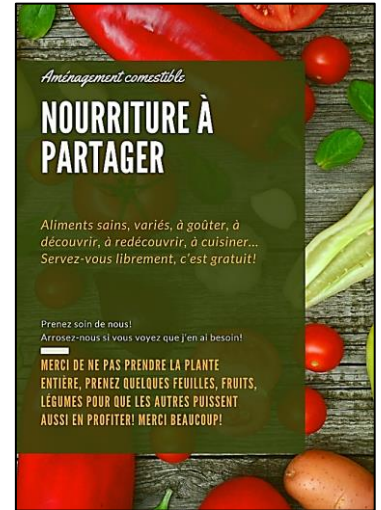
En savoir plus sur 418-567-2203 poste 0

AMÉNAGEMENT COMESTIBLE :

À notre plus grand bonheur, ils seront de retour cette année !

Durant le mois de juin, les quatre (4) bacs aménagés sur le territoire seront ressemés de délicieux végétaux par la *Coopérative de solidarité Gaia*. Les plants chouchous seront de retour, et plus encore à découvrir. Dès leur plantation vous pourrez vous y rendre pour arroser, jardiner, et quand le tout sera prêt, vous pourrez récolter.

Je vous rappelle que les quatre (4) bacs d'aménagement comestible sont accessibles, de façon volontaire et gratuite, à tous les citoyens de Pointe-aux-Outardes. Ils sont situés au Portail d'entrée, à la Halte de la Baie à Baie-St-Ludger, au Centre des loisirs et au Parc Vents et Marées (devant le dépanneur Le Fanatik). Merci de respecter les mesures sanitaires en vigueur et n'hésitez pas à vous référer à l'affichage sur place.



FRIGO COMMUNAUTAIRE :

Le frigo communautaire est accessible 24 h sur 24h, 365 jours par année.



Il est situé au Centre des loisirs à côté de l'entrée principale.

Une façon de réduire le gaspillage alimentaire et d'aider les personnes dans le besoin. Venez porter ou récupérer des denrées ! Merci pour votre contribution pour notre communauté. Suivez les actualités des frigos communautaires via la page Facebook officielle :

<https://www.facebook.com/frigoscommunautaires>

SAISON DE SOCCER :

Au moment d'écrire ces lignes, les mesures sanitaires sont en cours d'évaluation, et ce, de manière à proposer une offre au niveau du soccer cet été.



Surveillez les réseaux sociaux et le cacardeur du mois de juin pour plus d'informations. Merci de votre compréhension.

Crédit photo : Geneviève St-Laurent

SAISON DE BALLE MOLLE :

Au moment d'écrire ces lignes, les mesures sanitaires sont en cours d'évaluation. Les bénévoles responsables seront aussi rencontrés pour discussions.

Surveillez les réseaux sociaux et le cacardeur du mois de juin pour plus d'informations. Merci de votre compréhension. Crédit photo : Diane Truchon



POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A

La *Politique familiale et M.A.D.A* est à la dernière année de son plan d'action. Je vous rappelle que vous pouvez le consulter en tout temps sur le site web de la municipalité.

Également, pour soumettre vos idées, suggestions et commentaires, n'hésitez pas à communiquer par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca.

CAMP DE JOUR :

La soirée d'inscription pour le Camp de jour se tiendra jeudi, le 3 juin 2021, à 19 h 00 au Centre des loisirs. Les formulaires d'inscriptions se trouvent sur le site web de la municipalité <https://www.pointe-aux-outardes.ca/camp-de-jour>.



Les mesures sanitaires seront en vigueur lors de la soirée d'inscription.
Merci de votre collaboration.

POUR QUI ?

Jeunes entre 4 ans et 11 ans *



* les jeunes de 4 ans doivent avoir fréquenté la maternelle 4 ans durant l'année 2020-2021. Les jeunes qui entrent au secondaire ne sont pas admissibles.

DATES D'INSCRIPTION :

Jeudi, le 3 juin 2021 à 19 h 00 au Centre des loisirs.

Vendredi, le 4 juin 2021 au bureau municipal, jusqu'à midi.

Aucune inscription avant et après ces dates ne sera acceptée.

LIEU DE RÉSIDENCE :

Pour tous les résidents de Pointe-aux-Outardes. Pour les non-résidents, nous les placerons sur une liste d'attente, par ordre d'arrivée. Les places seront confirmées lundi, le 7 juin selon le respect des ratios de groupe, si des places sont toujours disponibles.

HORAIRE DU CAMP DE JOUR :

Du lundi au jeudi entre 7 h 30 et 17 h 00

Du 28 juin 2021 au 12 août 2021

TARIFICATION 2021 :

260\$ pour le premier enfant

230\$ pour les autres enfants de la même famille.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation après le 11 juin 2021, ni pour les journées de camp manquées.

LE MOT ÉGARÉ

Le jeu est basé sur le même principe que celui du mot mystère conventionnel, sauf que c'est à vous de former la liste des mots qui se trouvent dans la grille. Pour vous faciliter la tâche, nous avons indiqué le nombre de lettres que contiennent tous les mots à repérer. Aussi, le thème donné est tout à fait respecté. À la fin, il ne vous restera que les lettres qui formeront le mot égaré.

Liste des mots (nombre de lettres)

4

5

6

7

9

_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

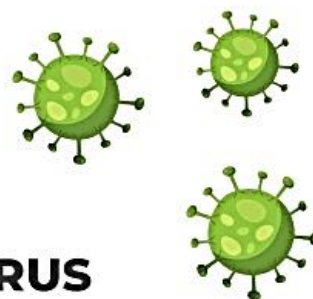
THÈME : des fruits

E	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E	C
H	S	T	E	U	E	L	B	M	S	L	E
C	T	S	X	I	O	N	A	I	E	M	T
E	A	O	U	G	A	N	O	M	U	E	E
P	A	N	M	O	D	B	E	R	S	R	U
D	M	B	T	A	M	N	E	I	T	A	H
A	B	E	R	A	T	E	R	R	E	I	A
T	A	I	R	I	L	E	L	R	P	S	C
T	N	F	N	I	C	O	I	P	O	I	A
E	A	E	E	N	S	O	U	A	M	N	C
T	N	E	M	I	P	E	T	P	M	A	D
E	E	U	G	I	F	N	O	L	E	M	P

Mot égaré (7 lettres):



Soyons des voisins solidaires



POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS

Dans le contexte de la **COVID-19**, d'inspirantes initiatives citoyennes améliorent la condition d'individus et de la collectivité.

Dans cet esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence.

Chaque geste, petit ou grand, compte pour devenir un meilleur voisin.



Vous êtes considéré comme une personne à risque en raison de votre état de santé ou pour autrui?

RESTEZ CHEZ VOUS!

Suivez les consignes gouvernementales et celles de votre municipalité.

Malgré le confinement, vous pourriez en profiter pour communiquer par téléphone ou vidéoconférence avec des personnes susceptibles de souffrir d'isolement.



**Besoin de sortir?
GARDEZ VOS DISTANCES!**

Mais rien ne vous empêche de discuter, de saluer ou de sourire par la fenêtre!

Portez une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou en quarantaine.

Tentez de les approcher et de connaître leurs besoins par un mot dans leur boîte aux lettres ou sur leur porte. Peut-être ont-ils besoin de denrées ou de médicaments? Et qui sait? Vous aurez peut-être le privilège de promener un chien!



Si vous êtes LIBRE ET EN SANTÉ, contactez les organismes communautaires, visitez le site onjasetu.ca ou jebenevole.ca, et proposez de faire du bénévolat.

Vous êtes du type « voisin rassembleur » et créatif?

Créez un groupe d'entraide sur une plateforme numérique pour échanger des services entre personnes à proximité.

Organisez une chorale sur votre balcon pour célébrer l'anniversaire des membres de votre famille avec vos voisins.

Mettez vos talents et vos idées folles à profit! Ils feront sourire!

Demeurez à l'écoute de vos possibilités et de celles de vos voisins. Ne soyez pas intrusif et gardez-vous du temps pour vous.

Par vos actions, vous remarquerez que la solidarité du voisinage peut faire des miracles pour votre environnement.

Un sentiment d'accomplissement et de fierté vous envahira. Il sera gratifiant!

Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais le bon voisinage demeure.

Partagez vos exploits sur les pages Facebook [@voisinssolidairesQc](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc) et [@Carrefourmunicipal](https://www.facebook.com/Carrefourmunicipal) avec le mot-clic [#Tousensemble](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc)

En savoir plus : voisinssolidaires.ca



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**

Que faire face à un ours noir ?

Le plus petit et le moins menaçant des ours d'Amérique du Nord, l'ours noir, est un mammifère qui craint généralement la présence des humains. Comme tout animal sauvage, il a toutefois un comportement imprévisible et il peut, en de rares occasions, devenir agressif. Il convient d'être prudent et d'adopter les bons comportements en cas de rencontre inattendue sur son territoire.



1. IL VOUS A REPÉRÉ

- Gardez votre sang-froid, parlez calmement à l'ours, d'un ton ferme.
- Placez votre sac à dos au-dessus de votre tête pour paraître plus imposant.
- Si vous êtes avec de jeunes enfants, prenez-les dans vos bras et restez en groupe.
- Éloignez-vous de son chemin sans le quitter des yeux.



2. IL VOUS SUIV DE MANIÈRE INSISTANTE, SE DRESSE SUR SES PATTES ARRIÈRE ET AGITE SON MUSEAU DANS LES AIRS

- Il tente de vous identifier.
- Arrêtez-vous et tenez-lui tête.
- Continuez de lui parler fermement. Vous lui ferez ainsi savoir que vous êtes un humain et non une proie.
- Sortez votre gaz poivré et dirigez-le dans sa direction, vers ses yeux. Actionnez-le seulement s'il attaque et se retrouve à une distance inférieure à la longueur d'un autobus (8 mètres).



3. L'OURS ATTAQUE POUR SE DÉFENDRE

Si l'ours est en train de se nourrir, s'il doit protéger des petits ou si vous le prenez par surprise, il vous percevra comme une menace.

- Jetez-vous au sol sur le ventre et faites le mort, croisez les mains derrière votre nuque afin de protéger visage, tête et cou. Ainsi, l'ours aura plus de difficulté à vous retourner.
- Restez immobile jusqu'à ce qu'il soit parti.

70 000 ours noirs d'Amérique du Nord environ recensés au Québec, aucun grizzly.

7 décès causés par des ours noirs au Québec... en 100 ans!

120 ours noirs recensés dans le parc national de la Mauricie.

Il y a plus de chance de mourir d'une piqûre d'abeille que d'une attaque d'ours.



DANS LA GRANDE MAJORITÉ DES CAS, L'OURS PRÉFÈRA S'ENFONCER DANS LES BOIS PLUTÔT QU'AFFRONTER UN HUMAIN.



4. L'ATTAQUE SE PROLONGE

Cela peut signifier que l'ours ne cherche plus uniquement à se défendre, mais vous considère comme une proie.

- Il faut alors **VOUS** défendre : criez, frappez-le sur son museau à coups de branche ou de roche, faites tout ce que vous pouvez pour lui montrer que vous n'êtes pas une proie facile.



À NE PAS FAIRE

Crier et faire des mouvements brusques qui pourraient déclencher une attaque.



À FAIRE

Signaler sa présence à un garde-parc ou à la police locale.

Fuir en courant, dos à l'ours, car les ours courent plus vite que les humains.

Déposer votre sac à dos à terre, car vous pourriez en avoir besoin pour vous protéger.

Grimper à un arbre ou se jeter à l'eau, car les ours noirs savent grimper et nager eux aussi.

Lui jeter de la nourriture qui va l'attirer davantage.

Faire le mort à terre, avant que l'ours n'attaque, car sa curiosité va l'attirer vers vous.

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement>

à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leur structure et les clôtures à neige devront être démantelés. Car leur utilisation est permise du 15 octobre au 30 avril.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

BALAYAGE ET INSTALLATION DES DOS D'ÂNE

Prenez note que nous procéderons bientôt au balayage des rues et à l'installation des dos d'âne. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.



De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever. Alors, soyez vigilants !

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur le réseau d'aqueduc des Buissons et de Pointe-aux-Outardes **AU COURS DU MOIS DE MAI**. Il n'y aura pas d'interruption du service d'eau.



NOUS VOUS AVISERONS ÉGALEMENT PAR APPEL TÉLÉPHONIQUE.

Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments.



À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système. L'eau sera sûrement brouillée pendant quelques temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infilte pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.

PROPRETÉ DES FOSSÉS : ÇA CONCERNE TOUT LE MONDE

La Municipalité tient à aviser la population qu'elle a remarqué que les fossés, à travers la municipalité, étaient remplis de débris et de détritus en tout genre. La préservation du cadre de vie et de l'environnement passe nécessairement par la conservation d'un espace propre.



En plus des actions de la Municipalité en matière de propreté, chaque citoyen peut contribuer à rendre sa municipalité plus agréable. Par ailleurs, jeter des déchets sur la voie publique, ou disposer d'objets encombrants dans des lieux inappropriés est passible d'une amende.

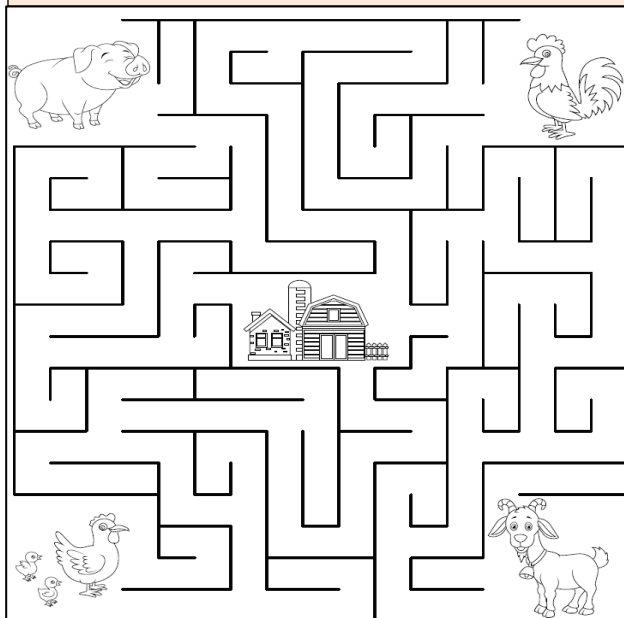
Propreté – civisme : des petits gestes au quotidien qui font du bien !

JEUX - DIVERTISSEMENT

Replace les lettres en l'ordre afin de former un mot. Le thème : **À la maison**

HACIES _____	BAUTRETO _____
BETLA _____	LETUIFAU _____
REVIE _____	LATEUBA _____
TRELSU _____	EFATECIER _____
SAVIELLES _____	RASECLESO _____
RAUBEU _____	LITOVENISE _____
GOPENE _____	IMENECHÉ _____
ADRITREAU _____	TERBOIN _____
ERORAMI _____	

Trace le chemin de chaque animal pour la ferme



Sudoku : difficile

4				1	7						5	3	11
					4				8				
				3			2					9	
		16	8						10	15			
						14					12	1	
1												3	7
						6			14	8			
						16	10		6				
			10					11					8
5				7	9			3	4				
		15	6			12					14		10
					5			7	1				
	9							1					
						15					10		
				8		10	14				15		
3	1							9	7			4	

MOTS ABEILLE

Un mot de 7 lettres

Repérez dans la grille tous les mots de la liste. Les mots peuvent être disposés dans tous les sens. Chaque lettre ne peut être utilisée qu'une seule fois. Les lettres restantes forment la solution.

PINDARISER
ÉPIGRAMME
CABOTEUR
COAXIAL
VOLTAGE
ÉCORCER
MONDER
TYMPAN
BANDER
BÂTER
COUPS
SAS
ODE
FER
NI
OS
AS
ME
LI
DL



Le compte est bon

119

1

4

4

6

7

10

377

2

2

5

8

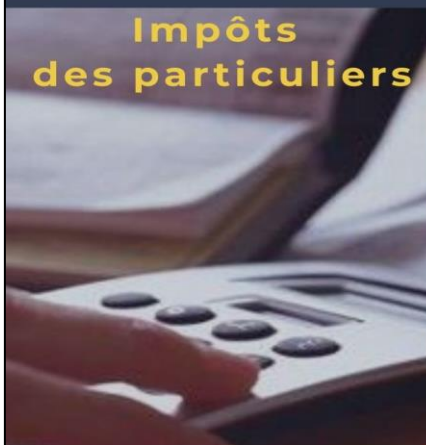
9

50

ANNONCES

Vous cherchez un service professionnel rapide, et courtois ?

Impôts des particuliers



Frédéric Chevarie B.A.A
Préparateur accrédité

311, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes, Qc
G0H 1M0
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

- **Service professionnel et personnalisé** offert à l'année.
- **10 ans d'expérience** dont 8 ans en cabinet d'expert-comptable.
- **MINIMISER** les erreurs et **RETIREZ TOUS LES CRÉDITS** auxquels vous avez droit.
- Représentants professionnels du gouvernement fédéral provincial.
- Transmission électronique afin que vous obteniez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement
- Possibilité de tout faire à distance ou bien se déplacer pour recueillir vos documents
- Révision et redressement de vos déclarations d'années antérieures s'il y a lieu
- Clientèle bien établie.
- Impôts de particulier.
 - Revenu de location
 - Travailleur autonome
 - Entreprises enregistrées
 - Société de personne
 - Garderies
 - Post faillite
 - Tous autres types de travailleurs

N'hésitez plus... Contactez-moi.



25 ans

CAFÉS- RENCONTRES MOIS DE MAI

Vous avez de la difficulté à rencontrer les exigences imposées par le fait d'être en deuil ? L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande au 418-589-8055 ou auprès de Denise au 418-296-3246

QUAND

**les lundis 10 et 24 mai
dès 13 h 30**

LIEU

**Centre d'action bénévole
896, rue de Puyjalon
2e étage**

Nous vous invitons à visiter
notre page Facebook :



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

OFFRE D'EMPLOI - 2 POSTES À COMBLER



Préposé(e) à l'entretien ménager

PRINCIPALES TÂCHES

- Faire l'entretien ménager pour l'hébergement insolite et divers bâtiments au Parc nature.
- Préparer le matériel nécessaire à l'entretien des lieux qui lui sont assignés.
- Nettoyer les surfaces, les fenêtres, épousseter les meubles, passer le balais ou l'aspirateur.
- Désinfecter et nettoyer les installations sanitaires et les planchers.
- Nettoyer, par vaporisation, les surfaces difficiles à atteindre.
- Changer la literie, serviettes et linges de maison.
- Vider les poubelles, le recyclage et remplacer les sacs.
- Remplir les distributeurs divers.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 30 hrs/semaine de mi-mai à fin septembre 2021
- Horaire flexible
- Travail de fin de semaine
- Salaire à discuter
- Bienvenue aux étudiants
- Entrée en fonction : dès que possible

COMPÉTENCES - QUALIFICATIONS

- Aptitudes pour le service à la clientèle (entregent, souci de la qualité et de la satisfaction du client, etc.)
- Attitude et comportement professionnels (discrétion, honnêteté, aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, polyvalence, sens de l'initiative et de l'organisation, etc)
- Bonne forme physique

Conception : Johanne Comeau

Envoyez votre C.V. à
infoparc@parcnature.com

JOIGNEZ-VOUS À UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE DANS UN
ENVIRONNEMENT SAIN EN PLEIN NATURE,
VOUS AIMEREZ TRAVAILLER AVEC NOUS !

François Gaudreault Massothérapie

581-643-1083

Je suis massothérapeute spécialisé en massage suédois et membre du Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec. J'offre mes services de massothérapie à domicile dans la région de Baie-Comeau. Je me déplace directement à votre domicile pour vous offrir un moment de détente dans le confort de votre foyer!

Consultez mon site web et
ma page Facebook!

massotherapiefrancoisgaudreault.com

facebook.com/massotherapiegaudreault

MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T

ACTIVITÉ RÉALISÉE EN AVRIL :

Samedi, le 10 avril : Quilles et crème molle.



Photo courtoisie : Geneviève St-Laurent



Photo courtoisie : MDJ

**D'autres
activités
sont à venir.**



**SURVEILLEZ LA
PAGE FACEBOOK**

Mdj le
S.Q.U.A.T

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

**L'été est à nos portes et nous sommes emballés
à l'idée de cuisiner en plein air !**

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.



Un appareil propre et bien raccordé

Afin de prévenir les fuites de gaz et les dangers reliés à une mauvaise combustion du propane et du gaz naturel, avant la première utilisation de la saison ou dès que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre appareil, appliquez les quelques mesures de prévention suivantes :

- Effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse ;
- Nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil. La flamme produite devrait être bleue ;
- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de graisse susceptible de s'enflammer ;
- Référez-vous à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.



Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et laissez ventiler complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS



En mai, on souligne au Québec le **Mois de l'arbre et des forêts**. De nombreuses activités valorisant l'arbre, les forêts et leurs bienfaits ont lieu un peu partout à travers la province au cours de ce mois. Parmi ces activités, il y a la distribution de jeunes pousses d'arbres gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Le Mois de l'arbre et des forêts est le moment privilégié pour les amateurs de la forêt de montrer leur attachement à cette immense ressource qui peuple notre territoire. Si notre histoire est intimement liée à notre forêt, notre futur l'est tout autant, indissociable de cette ressource renouvelable, plus que jamais essentielle à l'avenir écologique, économique et social du Québec.

Sources : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/mois-de-larbre-forets/>
<https://afsq.org/maf/>

MOTS CACHÉS : THÈME – ARBRES (10 lettres mélangées)

R	H	E	T	R	E	N	I	P	E	B	U	A
E	E	R	A	R	E	I	L	P	U	E	P	L
I	P	E	R	E	I	N	U	R	P	E	I	R
N	R	I	U	A	E	L	U	O	B	L	R	E
G	F	R	C	R	E	Y	O	N	A	B	E	I
I	E	I	R	E	L	U	A	S	I	A	I	T
A	M	O	N	E	A	X	U	O	H	R	M	O
T	R	P	N	N	I	P	E	O	R	E	M	C
A	A	E	R	E	I	S	I	R	E	M	O	I
H	H	E	N	A	T	A	L	P	D	M	P	R
C	C	R	E	I	S	I	R	E	C	E	N	B
L	U	E	L	L	I	T	A	I	C	A	C	A
E	M	R	O	R	E	I	T	E	S	I	O	N

CHATAIGNIER	EPICEA	NOYER
ABRICOTIER	ERABLE	SAULE
NOISETIER	CEDRE	HOUX
AUBEPINE	CHENE	ORME
CERISIER	HETRE	PIN
MERISIER	LILAS	IF
PEUPLIER		
BOULEAU		
PLATANE		
POIRIER		
POMMIER		
PRUNIER		
TILLEUL		
ACACIA		
CHARME		



RÉPONSE À LA PAGE : 30

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE



**La Semaine de la santé mentale du 3 au 9 mai.
Quand on met les mots, on apaise les maux.
Il est temps de #ParlerPourVrai de ce qu'on ressent.**

Même dans les moments de stress et d'anxiété extrême, nous pouvons protéger notre santé mentale. La 70^e édition de la *Semaine de la santé mentale* met de l'avant l'importance de nommer, d'exprimer et de composer avec nos émotions, qu'elles soient agréables ou non. Il en va de notre santé mentale.

Au Canada, une (1) personne sur cinq (5) est aux prises avec une maladie mentale ou un trouble de la santé mentale chaque année. Que nous ayons ou non une maladie mentale, nous pouvons prendre soin de notre santé mentale. Nous avons toutes et tous le droit de nous sentir bien, et comprendre nos émotions y contribue.

Être en bonne santé mentale ne veut pas dire filer le parfait bonheur tout le temps. En fait, toute la gamme des émotions humaines (la tristesse, la peur, la colère, etc.) fait partie d'une vie en bonne santé mentale.

- Se sentir triste, en colère ou en proie à l'inquiétude est inhérent à l'expérience humaine.
- Tenter de réprimer nos émotions les plus pénibles ne les fait pas disparaître.
- Prêter attention aux émotions désagréables ne les rend pas plus intense. En réalité, nommer nos émotions est l'une des meilleures façons de les apaiser.
- Quand nous les refoulons, nos émotions peuvent s'intensifier et même prendre de nouvelles formes.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (deux (2) façons de procéder)



- Téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)**, laisser votre nom et numéro de téléphone.
- Présentez-vous à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaire du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45.

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 000\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

POINT DE VENTE :

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (TVRP)
113, rue Vallilée. Pour information : 418-567-2650.

**Heures d'ouverture pour
acheter vos cartes**

**Mardi de 8 h 30 à 16 h 00
Mercredi de 8 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 8 h 30 à 19 h 15**



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2021

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

MAI				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUIN				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		



Ordures : lundis



Recyclage : vendredis



Installations fermées : le 24 mai et le 24 juin



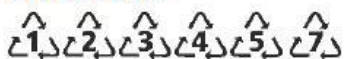
Encombrants : le 14 juin

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE



- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- CANNETTES métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

RÉPONSE **MOTS CACHÉS** – ARBRES

MARRONNIER

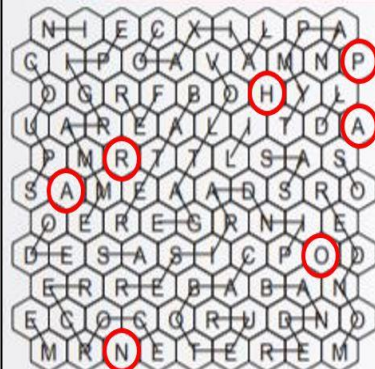
RÉPONSE MOTS MÉLANGÉS

CHAISE	TABOURET
TABLE	FAUTEUIL
EVIER	TABLEAU
LUSTRE	CAFETIERE
VAISSELLES	CASSEROLE
BUREAU	TELEVISION
EPONGE	CHEMINEE
RADIATEUR	ROBINET
ARMOIRE	

MOT ÉGARÉ

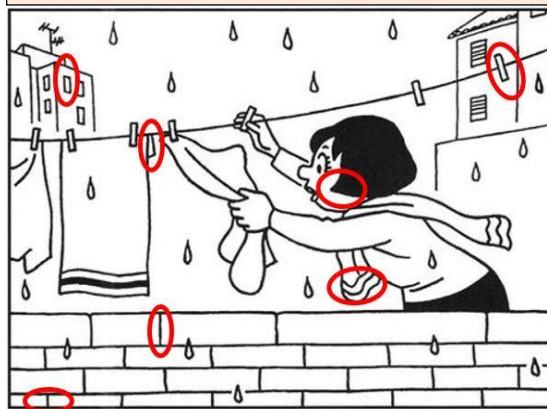
baie, mûre, noix, datte, figue, melon,
poire, pêche, pomme, banane,
bleuet, cerise, citron, merise, piment,
raisin, tomate, abricot, cantaloup,
cacahuète, framboise, mandarine,
citrouille, clémentine, pamplemousse

Réponse : grenade

MOTS ABEILLE

Solution:
pharaon

RÉPONSE 7 DIFFÉRENCES



RÉPONSE **LE**
COMPTE EST BON

1

$$\begin{array}{l} 10 + 7 = 17 \\ 17 + 6 = 23 \\ 4 + 1 = 5 \\ 23 \times 5 = 115 \\ 115 + 4 = 119 \end{array}$$

2

$$\begin{aligned} 50 + 9 &= 59 \\ 8 \times 2 &= 16 \\ 59 + 16 &= 75 \\ 75 \times 5 &= 375 \\ 375 + 2 &= 377 \end{aligned}$$

RÉPONSE SUDOKU

4	10	9	15	1	7	13	8	6	14	2	12	16	5	3	11
2	5	3	1	15	4	11	16	13	9	8	7	6	10	12	14
14	6	13	12	3	10	5	2	16	11	1	4	8	15	9	7
11	7	16	8	6	14	9	12	5	3	10	15	1	2	13	4
8	16	11	4	13	15	14	9	2	5	7	3	12	1	10	6
1	14	6	13	12	8	4	5	10	16	9	11	2	3	7	15
10	15	5	3	2	1	6	7	4	12	14	8	9	11	16	13
12	2	7	9	11	3	16	10	15	13	6	1	4	8	14	5
9	4	1	10	14	2	3	13	11	15	12	6	7	16	5	8
5	8	14	16	7	9	1	6	3	4	13	10	11	12	15	2
7	3	15	6	16	11	12	4	8	2	5	9	14	13	1	10
13	12	2	11	10	5	8	15	7	1	16	14	3	6	4	9
15	9	8	2	4	12	7	3	1	10	11	13	5	14	6	16
6	13	12	5	9	16	15	1	14	8	4	2	10	7	11	3
16	11	4	7	8	13	10	14	12	6	3	5	15	9	2	1
3	1	10	14	5	6	2	11	9	7	15	16	13	4	8	12

RÉPONSE LABYRINTHE

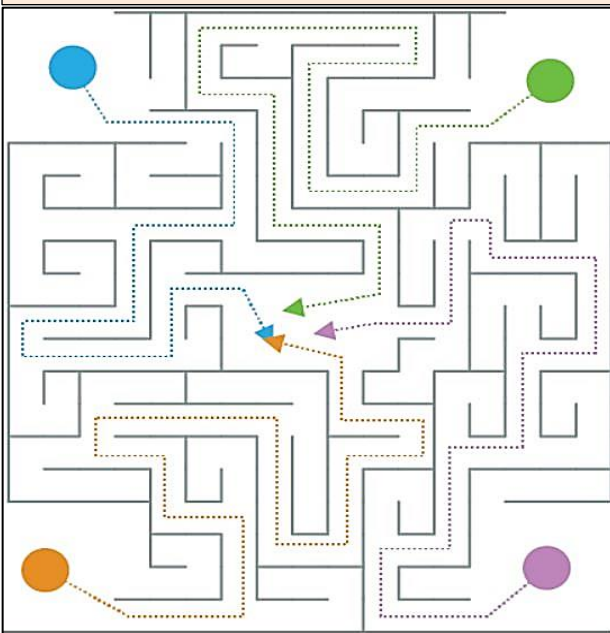


TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE MAI

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0439	3.9		16	0418	3.3	
	1119	0.2			1053	0.7	
SA	1720	2.8		SU	1654	2.5	
SA	2303	0.6		DI	2229	0.9	
2	0533	3.6		17	0458	3.2	
	1222	0.5			1138	0.8	
SU	1820	2.5		MO	1739	2.4	
DI				LU	2313	1.0	
3	0001	0.9		18	0545	3.1	
	0635	3.3			1233	0.9	
MO	1336	0.7		TU	1835	2.3	
LU	1930	2.4		MA			
4	0116	1.1		19	0011	1.2	
	0748	3.0			0643	2.9	
TU	1452	0.8		WE	1337	0.9	
MA	2049	2.4		ME	1942	2.3	
5	0243	1.1		20	0126	1.2	
	0907	2.9			0751	2.9	
WE	1559	0.9		TH	1443	0.9	
ME	2203	2.5		JE	2054	2.5	
6	0403	1.0		21	0249	1.1	
	1020	2.9			0905	2.9	
TH	1654	0.8		FR	1543	0.8	
JE	2302	2.7		VE	2157	2.7	
7	0507	0.9		22	0403	0.9	
	1119	2.9			1014	2.9	
FR	1738	0.7		SA	1635	0.6	
VE	2347	2.9		SA	2252	3.1	
8	0559	0.7		23	0507	0.6	
	1206	2.9			1114	3.0	
SA	1815	0.7		SU	1723	0.5	
SA				DI	2341	3.4	
9	0026	3.1		24	0602	0.3	
	0644	0.6			1208	3.2	
SU	1247	2.9		MO	1809	0.3	
DI	1848	0.6		LU			
10	0101	3.3		25	0027	3.8	
	0723	0.4			0654	0.1	
MO	1324	2.9		TU	1259	3.2	
LU	1919	0.6		MA	1854	0.2	
11	0134	3.4		26	0113	4.0	
	0759	0.4			0744	-0.1	
TU	1359	2.9		WE	1348	3.3	
MA	1948	0.6		ME	1939	0.2	
12	0206	3.5		27	0159	4.2	
	0833	0.4			0834	-0.2	
WE	1433	2.8		TH	1437	3.2	
ME	2017	0.6		JE	2025	0.2	
13	0237	3.5		28	0247	4.2	
	0906	0.4			0924	-0.1	
TH	1506	2.8		FR	1526	3.1	
JE	2046	0.6		VE	2112	0.3	
14	0309	3.5		29	0336	4.1	
	0939	0.4			1016	0.0	
FR	1540	2.7		SA	1617	2.9	
VE	2118	0.7		SA	2200	0.4	
15	0342	3.4		30	0427	3.9	
	1014	0.5			1110	0.3	
SA	1615	2.6		SU	1710	2.8	
SA	2151	0.8		DI	2253	0.6	
				31	0521	3.6	
					1208	0.5	
				MO	1806	2.6	
				LU	2352	0.8	

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Site web : www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacarreur **est le 20 de chaque mois.**

